

Critères d'éligibilité

La bourse est offerte aux étudiants de la maîtrise professionnelle (M. Arch.) ou de la double maîtrise (M. Arch + M. Sc) qui réaliseront leur *Essai (projet) de fin d'études* ou leur *Projet de fin d'études* en 2013-2014.

Contenu du projet de voyage d'études

Pour être recevable la proposition de voyage soumise doit :

- Être soumise en format papier et électronique
- Ne pas excéder 10 pages au format lettre (8 ½" x 11"), incluant le texte descriptif du projet et, s'il y a lieu, les illustrations et les tableaux. Le texte écrit ne doit pas, pour sa part, dépasser 5 pages et 2500 mots.
- Être accompagné d'un budget et d'un calendrier de voyage, précisant sa durée (minimum de 8 semaines), ainsi que l'itinéraire projeté.
- Décrire les choix de visite et de stage, le cas échéant, les objectifs visés, et justifier leur intégration dans les préoccupations du proposant, notamment dans son projet de fin d'études et dans sa carrière.
- Comporter une brève description du contenu du rapport final (une fois le projet de voyage terminé) et faire état de la forme qu'il prendra (rapport écrit, exposition, texte littéraire, journal de voyage, film, site Web, conférences etc.).
- Faire valoir les retombées des visites, recherches ou stages effectués dans le cadre du voyage sur les qualités innovatrices de l'architecture dans la ville de Québec.

Critères de sélection

Le projet doit être déposé à la direction de l'École d'architecture, **au plus tard lundi, le 18 mars 2013 à 16 h 00.**

Les propositions seront jugées selon les critères suivants :

- | | |
|--|-----------|
| - originalité et intérêt du projet, ainsi que sa cohérence avec les objectifs visés | 40 points |
| - originalité et intérêt du rapport final et des retombées du projet pour la Ville de Québec | 20 points |
| - réalisme du budget et de l'itinéraire proposés | 20 points |
| - la qualité du dossier académique | 20 points |

Le jury sera composé de trois personnes dont deux représentants de la Ville de Québec et un représentant de l'École d'architecture de l'Université Laval. En cas de besoin, le jury se réserve le droit de convoquer quelques finalistes en entrevue, afin qu'ils présentent et défendent leur projet devant le jury. Le nom du ou de la récipiendaire sera connu à la mi-avril et fera l'objet d'une annonce lors du 4^e Colloque sur l'innovation.

À son retour, le récipiendaire de la bourse sera invité à faire la synthèse des connaissances qu'il aura acquises au cours de ce voyage à l'occasion de deux conférences : une à laquelle seront conviés les étudiants de l'École d'architecture et une seconde pour les professionnels concernés à la Ville de Québec.